

Présentation

Au 31 janvier 2006, pour la France métropolitaine et les DOM, 337 953 instituteurs et professeurs des écoles sont rémunérés au titre de l'enseignement scolaire public du premier degré. 320 103 enseignants sont affectés à l'enseignement préélémentaire et élémentaire, dont 8,2 % sont rémunérés au titre de besoins éducatifs particuliers : parmi eux, 15 443 pour la prévention et le traitement des difficultés scolaires et 7 996 pour la scolarisation des élèves malades ou handicapés. Les formateurs et enseignants en formation en instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) sont 17 376 agents, et 474 enseignants sont affectés au Centre national d'enseignement à distance (CNED) [1].

Les professeurs des écoles représentent 85,8 % des effectifs de l'enseignement scolaire (85,1 % dans l'enseignement préélémentaire et élémentaire, et 89,5 % pour les besoins éducatifs). Parmi les enseignants, 15,9 % assument des fonctions de direction et 9,3 % sont remplaçants [2].

Le taux de temps partiel (8,9 %) pour l'ensemble des enseignants du premier degré progresse, les enseignants ayant désormais la possibilité de prendre des quotités de temps partiel autres que 50 %. On observe toujours des disparités selon les corps (8,2 % pour les professeurs des écoles contre 13,4 % pour les instituteurs) et le type d'enseignement : 9,2 % pour le préélémentaire et l'élémentaire contre 3,8 % pour l'enseignement relevant des besoins éducatifs particuliers.

En raison d'un recrutement important, le nombre d'enseignants dans les écoles du premier degré a connu une période de forte croissance allant de 1959-1960 à 1984-1985 (+ 38 %), suivie d'une baisse jusqu'en 1987-1988 (- 1 %). Depuis la rentrée 1988, les effectifs restent stables, avec toutefois de très légères augmentations (+ 0,8 % en 1990-1991, + 0,6 % en 1992-1993) ou de faibles fléchissements (- 0,8 % en 1991-1992, - 0,3 % en 1999-2000) [3].

Définitions

■ **Champ.** Les personnels recensés ici sont les enseignants du premier degré (instituteurs et professeurs des écoles et quelques autres enseignants titulaires et non titulaires) en activité (formation initiale – titulaires et stagiaires en formation – y compris le CNED).

Cette nouvelle répartition des personnels rémunérés sur des chapitres budgétaires différents suite à la mise en place de la LOLF (loi organique relative aux Lois de finances, qui va impliquer de profondes évolutions dans la budgétisation et la gestion des moyens de l'État) ne permet pas de comparer entre 2004 et 2005 les enseignants affectés à l'enseignement spécialisé et adapté.

Les personnels affectés dans l'administration, dans l'enseignement secondaire ou privé sous contrat, ou rémunérés au titre de l'enseignement supérieur (IUFM et établissements de formation) ou du ministère de la Jeunesse et des Sports, ne sont pas compris. Il en est de même pour les personnels hors poste (détachement, hors cadre, disponibilité, congé de longue durée, congé parental, congé de mobilité).

Les données présentées ici diffèrent de celles des éditions antérieures à 1997, qui pour la formation initiale ne comportaient pas les stagiaires.

■ **Directeurs d'écoles ou d'établissements.** Il s'agit des instituteurs ou professeurs des écoles assurant la fonction de directeur d'école préélémentaire, élémentaire et d'établissement d'éducation spécialisée et adaptée du premier degré, qui peuvent être totalement ou seulement partiellement déchargés de classe. Les directeurs d'ERPD, totalement déchargés de classe, ne sont pas comptabilisés.

■ **Les maîtres formateurs.** Le certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur maître formateur (CAFIMF) (présentant différentes options), est le titre de spécialisation (en plus du CAP, du DI ou du DPPE) des personnels enseignants du premier degré maîtres formateurs des écoles annexes et des classes d'application ainsi que des conseillers pédagogiques.

■ Voir également la rubrique "Définitions" en 9.5.

→ Pour en savoir plus

Sources : Fichiers de paye de janvier, de 1992 à 2006.

Les effectifs au 31 janvier 1999 étant très sous-estimés dans certaines académies, ils ont été redressés à l'aide des fichiers de paye exploités par l'INSEE, en tenant compte de l'évolution de la masse indiciaire.

[1] Évolution des effectifs d'instituteurs et professeurs des écoles enseignant dans le premier degré public (France métropolitaine, France métropolitaine + DOM)

	France métropolitaine						France métropolitaine + DOM					
	Janvier 2001	Janvier 2002	Janvier 2003	Janvier 2004	Janvier 2005	Janvier 2006	Janvier 2001	Janvier 2002	Janvier 2003	Janvier 2004	Janvier 2005	Janvier 2006
Affectation												
Enseignement préélémentaire et élémentaire (1)	284 649	286 002	287 440	289 397	294 659	296 472	296 821	298 531	300 111	302 048	308 630	310 173
Adaptation et intégration scolaires (2)	18 447	17 924	17 269	15 492	9 337	9 506	19 317	18 762	18 125	16 333	9 606	9 930
Sous-total	303 096	303 926	304 709	304 889	303 996	305 978	316 138	317 293	318 236	318 381	318 236	320 103
Formation initiale (3)	14 684	18 359	19 647	18 595	19 973	16 496	15 949	19 526	20 948	20 041	20 733	17 376
CNED	357	389	399	438	456	473	357	389	399	438	456	474
Total	318 137	322 674	324 755	323 922	324 425	322 947	332 444	337 208	339 583	338 860	339 425	337 953

(1) Changement de champ au 31 janvier 2005 : sont inclus les personnels exerçant dans le cadre de la prévention et le traitement des difficultés scolaires.

(2) Sont comptabilisés dans cette rubrique les personnels relevant de la scolarisation des élèves malades ou handicapés et de l'enseignement extérieur à l'école (article budgétaire 014023 014024).

(3) Ces effectifs sont composés de formateurs, et très majoritairement de personnels en formation.

[2] Les instituteurs et professeurs des écoles enseignant dans le préélémentaire, l'élémentaire et l'enseignement relevant des besoins éducatifs particuliers au 31 janvier 2006 (France métropolitaine + DOM, Public)

	Corps				Ensemble			
	Instituteurs	Professeurs des écoles	Autres titulaires	Non titulaires	Effectif	% femmes	% temps partiel	
Affectation								
Enseignement préélémentaire et élémentaire		41 502	238 433	38	10	279 983	81,2	9,2
- dont directeurs d'écoles		5 581	38 835	-	-	44 416	71,5	2,8
- dont remplaçants		4 255	21 820	14	-	26 089	62,4	2,3
Besoins éducatifs particuliers (1)		2 767	23 610	11	-	26 388	74,5	3,8
- prévention et traitement des difficultés scolaires		1 760	13 680	3	-	15 443	75,6	3,9
- scolarisation des élèves malades ou handicapés		706	7 284	6	-	7 996	72,2	3,4
Pilotage, encadrement pédagogique et situations diverses		888	12 698	145	1	13 732	73,3	13,0
Effectif		45 157	274 741	194	11	320 103	80,3	8,9
% femmes		80,3	80,3	53,1	90,9			
% temps partiel		13,4	8,2	0,5	27,3			

(1) Voir "Champ" et commentaire ci-contre.

[3] Évolution des effectifs d'enseignants dans les écoles publiques du 1^{er} janvier 1960 au 31 janvier 2006 (France métropolitaine)

